

Pratique des haies vives dans la Région de Zinder

Note n°1

Rédigée par : MANA KOUDOSSOU Ibrahim, Chargé de mission AIC/CRA Zinder, Juillet 2018.

Déjà handicapés par une pression foncière croissante et une dégradation continue des terres, les producteurs nigériens font face à un défi supplémentaire : adapter leurs pratiques aux changements climatiques. Pour cela, un ensemble de techniques dites « AIC » (adaptation aux changements climatiques) est préconisé dans de nombreux rapports et documents. Parmi ces techniques, une large place est donnée aux techniques agro-forestières comme la régénération naturelle assistée, la mise en place de bandes enherbées, de brise-vents et de haies vives. Ces techniques ont différents buts dont celui de réduire les effets de l'érosion causée par le vent ou les fortes pluies, en introduisant des barrières physiques dans les champs.

1. Définition de la haie vive



Il existe plusieurs définitions pour désigner une haie en fonction de leurs fonctions. « La haie est une clôture d'arbustes alignés avec ou sans arbres et qui marque la limite entre deux parcelles, entre deux propriétés » (Larousse). Cette définition privilégie l'aspect délimitation de la propriété foncière. La haie vive peut être aussi définie comme une structure linéaire étroite plantée avec des ligneux serrés pour avoir un effet de barrière sur les bovins et si possible sur les petits ruminants (Louppe et Yossi, 2000). Elle a alors un but défensif. Selon les définitions utilisées il ressort que la haie répond aux trois grands enjeux de l'agroforesterie que sont la conservation, la production et la protection. Pour toutes ces considérations la haie vive peut être définie comme une technique agroforestière linéaire à buts multiples¹.

2. Des haies vives pourquoi faire ?

Les objectifs d'installation des haies vives et leurs lieux d'implantation sont à la base de leur classification. En fonction des rôles qu'elles jouent, on peut distinguer principalement les types de haies suivants :

- haies vives de protection contre la divagation des animaux (haies défensives) ;
- haies vives de protection contre l'érosion (haies antiérosives) ;
- haies vives de production ;
- haies vives de délimitation foncière.

¹Ces deux premiers paragraphes sont tirés de l'ouvrage : « Les haies vives au Sahel / Etat des connaissances et recommandations pour la recherche et le développement » ; World Agroforestry Centre.

Les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) du Niger et le Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA) ont choisi de partir des pratiques et de l'expérience des producteurs dans chaque région pour faire un point sur le développement des haies vives au Niger. Cette première note retrace les pratiques de deux producteurs :

- Le premier dans la commune de Gouna ;
- Le second dans la commune de Dogo.

3. Une haie principalement à base d'euphorbe

Monsieur Moussa Dan Adam est un producteur maraîcher et en pluvial résidant dans le village de Rigal Gouna situé à environ 2 km du chef-lieu de la commune de Gouna. Il a une expérience de plus de 30 ans dans le maraîchage. Son site maraîcher² a une superficie totale de 0,78 ha (mesurée).

Il clôturait son jardin en haies mortes jusqu'en 2013, ce qui n'empêchait pas l'entrée des animaux. C'est de là que ce producteur a eu de lui-même l'idée de mettre en place une haie vive pour mieux protéger son jardin contre les animaux mais aussi le vent.

La haie vive a été installée sur la limite des 3 côtés du jardin sur lesquels le producteur n'a pas des voisins. Une Euphorbe (*Euphorbia balsamifera*, Kaguwa en Haoussa) a été principalement utilisée pour l'installation de sa haie vive (photo 1). Les premières boutures ont été récoltées par le producteur dans un jardin de son là où elle a été plantée pour brise vent.



Photo 1 : Vue extérieure du jardin clôturé en haie vive

3 pieds de *Boswellia papyrifera* (syn. *Boswellia odorata*) et 1 pied d'*Acacia senegalensis* sont présents au sein de la haie (photo 2). Le producteur avait planté 30 pieds d'*Acacia senegalensis* mais un seul pied a survécu. De toutes les façons, selon l'avis de ce producteur *Acacia senegalensis* ne serait pas adapté aux haies vives à cause de la faible réussite de plantation qui a été enregistrée.

La haie vive a été combinée d'une haie morte de tiges de mil par le producteur au moment de son installation pour plus d'efficacité. Aucun renouvellement de la haie morte n'a été fait par le producteur. Il affirme avoir dépensé 34 000 F.CFA dans sa mise place pour l'achat et le transport des pailles.

² Coordonnées géographiques 13°35.597' latitude Nord et 009°07.082' longitude Est



Photo 2 : Pieds de *Boswelliapapyrifera*(à gauche) et d'*Acacia senegalensis*(à droite)



- 15 pieds de neem achetés à 150 F.CFA l'unité. (*Azadirachta indica*) ont aussi été plantés en ligne dans le jardin à une distance d'environ 1 m par rapport à la ligne des euphorbes et à un écartement de 7 à 8 m pour servir de brise de vent.
- Des tiges de mil sont placées au niveau de la haie vive pour renforcer son efficacité.

Photo 2 : vue intérieure de la haie vive

Le tableau ci-dessous renseigne sur la période et le mode de plantation de ces espèces ligneuses, les écartements et la provenance des plants et les pratiques d'entretien.

Espèce	Nom en Haoussa	Mode de plantation	Périodes et âges de plantation		Ecartement	Pratique d'entretien	Provenance des plants
			Saison sèche 2013	5 ans			
<i>Euphorbiaba lsamifera</i>	Kaguwa	Bouturage	Saison sèche 2013	5 ans	15 à 20 cm entre les plants	Aucune	Coupés au niveau des jardins voisins
<i>Boswellia papyrifera</i>	Hano	Bouturage	Mai 2016	3 ans	Plantée par endroits	Aucune	Importés du Nigeria
<i>Acacia senegalensis</i>	Dakora	Plantation	Août 2013	5 ans	Plantée par endroits	Elagage	DDE de Mirriah
<i>Azadirachta indica</i>	Maina	Plantation	Mai 2015	3 ans	7 à 8 m entre les plants	Elagage	Achetés à Mirriah

Avec les écartements respectés par le producteur pour la mise en place de cette haie, il faut environ 2 667 boutures d'euphorbe et 57 plants de neem pour couvrir 1 ha.

Une haie de protection et de production :

- Le pied d'*Acacia senegalensis* produit de la gomme arabique depuis 2 ans. La gomme est entièrement consommée par le producteur.
- La coupe du bois de neem sera possible quand les plants auront l'âge de 5 ans.
- Selon le producteur, *Boswellia papyrifera* est une espèce exotique, trop recherchée par la population à cause de ses vertus médicinales. Son exploitation pour la pharmacopée pour ne pourrait se faire que quand les plants atteindront l'âge de 6 ans.
- *Euphorbia balsamifera* ne sert que de protection. Son effet contre le vent commence après une année de plantation.

Cette pratique de haie vive n'est pas généralisée dans la zone de Gouna. Elle reste stagnante à cause des efforts physiques que nécessite son installation. Le producteur a dépensé 2 250 F.CFA pour l'achat des plants utilisés dans l'installation de la haie vive. Sa dépense totale est de 36 250 F.CFA y compris le coût de la haie morte qui est de 34 000 F.CFA.

Au niveau de la limite du jardin où la haie n'est pas installée, le *Moringa oleifera* est planté par le producteur à des écartements d'environ 2 m pour servir de brise vent (photo 4).



Photo 4 : Plants de Moringa servant de brise vent

Euphorbe et pourghère (*Jatropha curcas*, Shani da Zugu en Haoussa) deux plantes assez couramment utilisées pour les haies vives dans les jardins de la vallée de la Korama ou autour des mares dans la commune de Dogo. Le nombre des producteurs qui ont installé ces haies vives est estimé à 150 par les producteurs de localité.

Ces deux espèces ont pour avantage qu'elles ne sont pas broutées par les animaux donc ne nécessitent pas de protection particulière et qu'elles se bouturent facilement. Le revers de la médaille c'est qu'elles ne donneront pas de fourrage une fois implantées.



Haie vive euphorbe et pourghère (Katembadjé)



Haie vive de pourghère (Katembadjé / Dogo)

4. La haie de Dashi (*Commiphora africana*)

Cette haie à base de *Commiphora africana* a été installée en 2011 par Monsieur Idi Dan Daoura, producteur maraîcher et en pluvial du village de Bakal Kafa dans la commune rurale de Dogo. La plantation a été faite par bouturage à l'approche de l'hivernage. Les boutures ont été récoltées par le producteur dans les champs de culture pluviale dont il pense que ce sont les oiseaux qui ont permis sa dissémination.

L'objectif visé par son installation est de protéger le site maraîcher contre l'attaque des animaux. La superficie totale de cesite³ est de 0,67 ha. Il a appris de son grand-père comment planter cette espèce. Plusieurs producteurs ont coupé des boutures de *Commiphora africana* au niveau de cette haie vive pour planter dans leurs jardins selon ce producteur. Cette pratique de haie vive n'est pas généralisée dans la zone.

Commiphora africana est beaucoup appréciée par les animaux. Des branchages épineux sont disposés en permanence autour de la haie vive afin de protéger les plants contre l'attaque des animaux et leur infiltration dans le jardin. La coupe du fourrage à partir de cette espèce commence à la 4^{ème} année de plantation et son effet de protection contre le vent et les animaux commence 2 à 3 ans après la mise en place selon le producteur. Une vingtaine des producteurs maraîchers de ce village ont planté cette espèce en haie vive à cause de ces intérêts. Aucune dépense financière n'a été effectuée pour l'installation de cette haie vive, y compris le placement des branchages épineux.



Cette note a été réalisée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Zinder dans le cadre du Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques (PASEC).

³Coordonnées géographiques 13°19.719' latitude Nord et 008°49.756' longitude Est.